

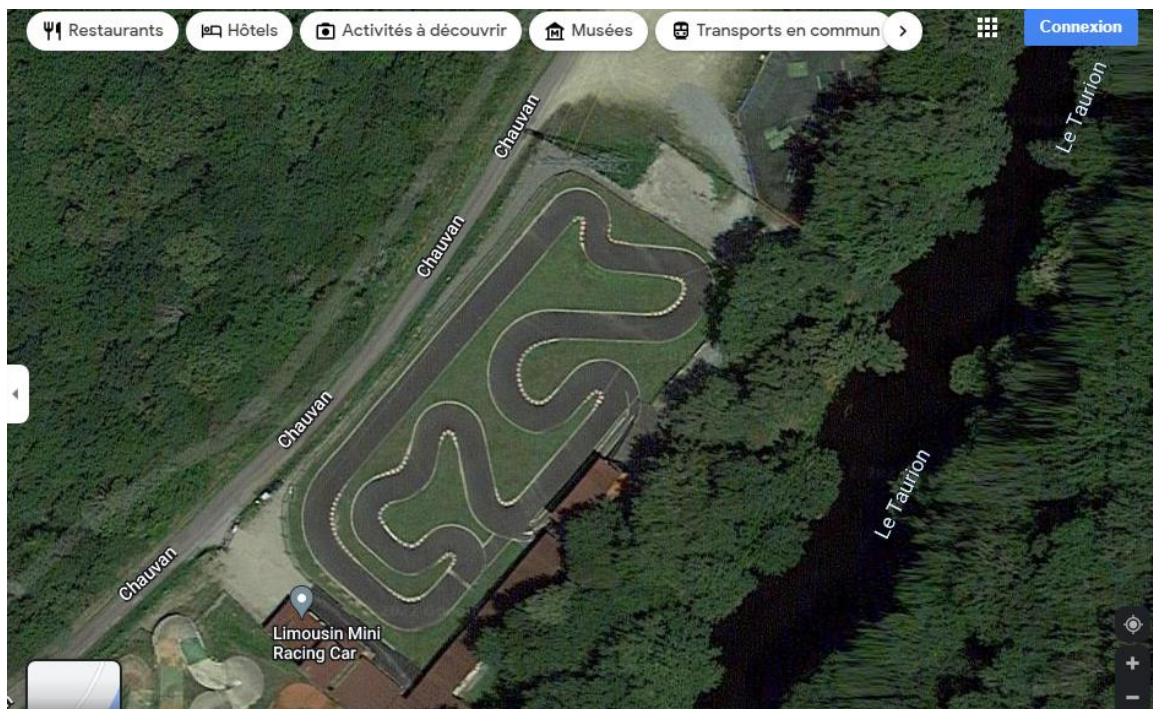
## ***Règlement de course des 6 heures du LMRC 2023 classique thermique et électrique***

1/8

La première édition des 6 heures du LMRC de voiture radio commandées piste 1/8 classique se déroulera

**Le samedi 15 Juillet 2023**

**sur la piste du LMRC route de Chauvan 87480 Saint Priest Taurion.**



Le départ de la course est fixé au samedi **15 Juillet 2023 à 14H00 pour une arrivée à 20H00.**

La remise des prix se fera, après validation des résultats, entre 20H00 et 21H00.

Un repas sera servi à l'ensemble des pilotes, leurs mécaniciens et leurs accompagnateurs le samedi soir à partir de 21H00.

Le bulletin d'inscription et le présent règlement seront disponibles, en téléchargement, sur le site du LMRC [www.https://lmrc87.fr](https://lmrc87.fr) ou sur demande par mail à [gestion.lmrc@orange.fr](mailto:gestion.lmrc@orange.fr).

## 1) Composition des équipes :

Une équipe sera composée de **4 pilotes au minimum et de 6 pilotes au maximum**.

Le temps de roulage de chacun est laissé à l'appréciation de l'équipe.

Si des mécaniciens supplémentaires se joignent à l'équipe, celle-ci ne pourra excéder le nombre de **6 personnes**.

Les pilotes doivent tous être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence compétition).

Les mécaniciens devant intervenir dans la zone de ravitaillement et participer au ramassage, doivent tous être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence accompagnateur).

Les accompagnateurs, autorisés à accéder aux stands, devront également être détenteurs d'une licence de la FFVRC (à minima une licence accompagnateur).

Les personnes inscrites en qualité de mécanicien ne pourront pas rouler sur la piste.

Seules les personnes inscrites en qualité de pilotes ou mécaniciens pourront intervenir sur le matériel lors des ravitaillements et interventions dans les stands.

Toutes les autres personnes devront être déclarées comme accompagnateurs lors de l'inscription, un badge spécifique leur sera remis à leur arrivée afin de pouvoir accéder au site.

## 2) Montant de l'inscription :

Le montant de l'inscription est fixé à **50 € par personne** pour les pilotes.

Le montant de l'inscription est fixé à **20 € par personne** pour les mécaniciens.

Le montant de l'inscription est fixé à **20 € par personne** pour les accompagnateurs.

Le dossier d'inscription sera à retourner par mail à [gestion.lmrc@orange.fr](mailto:gestion.lmrc@orange.fr). Afin d'éviter toute erreur, il devra être au format numérique.

Le paiement se fera par virement bancaire sur le compte du LMRC numéro IBAN FR76-1027-8365-0600-0114-3460-193.

Le règlement se fera en une seule transaction pour l'ensemble de l'équipe. La date d'inscription, dans la mesure où le dossier d'inscription est complet, sera la date de réception du règlement.

Le montant de 50 € pour les pilotes intègre l'inscription à la course et le repas du samedi soir.

Le montant de 20 € pour les mécaniciens intègre l'inscription et le repas du samedi soir.

Le montant de 20 € pour les accompagnateurs intègre le repas du samedi soir.

### 3) Nombre d'équipage et règles d'inscription :

Le nombre d'équipages pour cette course d'endurance est fixé à **un minimum de 10 et un maximum de 12**.

La date limite pour les inscriptions est fixée au **31 mai 2023**.

Les inscriptions seront prises en compte à réception des deux éléments suivants, le dernier des deux éléments validés faisant foi (date et heure de réception de l'email/virement) :

- Fiche d'inscription entièrement renseignée,
- Virement bancaire effectué.

Toute inscription ne répondant pas à ces critères sera mise en liste d'attente.

Un mail de confirmation d'inscription sera retourné par le LMRC.

Au-delà des 12 premières inscriptions **validées**, une file d'attente sera mise en place suivant l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription validés.

En cas de défection de l'une des 12 premières inscriptions validées, le LMRC proposera, dans l'ordre de la liste d'attente, la place vacante.

Si cette défection ne pouvait être compensée, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé à l'équipe, le montant de cette inscription servira à couvrir les frais engagés par le LMRC.

Les inscriptions reçues, mais placées en liste d'attente, seront remboursées par le LMRC, au plus tôt si l'équipe le souhaite au plus tard avant la date de course, fixée au 15 juillet 2023, cela entrainera alors son retrait de la liste d'attente.

### 4) Annulation de la course :

Le nombre d'équipes minimum est fixé à 10. Si ce nombre ne pouvait être atteint au 31 Mai 2023, la course sera annulée et le LMRC procédera, dans les plus brefs délais, au remboursement des inscriptions réglées par les équipes.

Sauf cas de force majeure cette course sera courue. Les conditions météorologiques ne seront pas considérées comme cas de force majeure. La course se court en extérieur.

## 5) Voitures et contrôles :

La course est ouverte à toutes les voitures **1/8 piste classique thermiques et électriques**.

Aucune autre voiture entièrement montée ne sera autorisée dans les stands.

En cas de casse, le montage de sous-ensembles pré-assemblés (trains AV et AR, platine radio, moteur + embrayage) **sera interdit**, seul le montage de pièces de rechange unitaires sera admis.

Le règlement applicable pour cette course est le règlement **FFVRC édition 2023**.

Le carburant utilisé sera conforme à ce même règlement.

Chaque équipe devra disposer d'au moins 2 transpondeurs personnels, les numéros de ces transpondeurs seront donnés dans les fiches d'inscription. Les équipes sont garantes du bon fonctionnement de ces transpondeurs.

Le LMRC procédera à un contrôle technique avant la course et marquera les châssis.

## 6) Carrosseries :

Les carrosseries et accessoires devront répondre au règlement FFVRC édition 2023.

L'ensemble des carrosseries d'une même équipe devra être peint strictement de la même façon.

Ces carrosseries seront présentées au moment du contrôle technique au LMRC.

## 7) Mécanique et ramassage :

Une zone sera attribuée à chaque équipe dans les stands. L'attribution se fera, en partant du podium de pilotage, dans l'ordre de la validation des inscriptions.

Toutes les opérations de mécanique seront réalisées dans l'espace dédié à chacune des équipes dans les stands. Toute mécanique est interdite dans la zone de ravitaillement.

Pas plus de deux personnes par équipe ne seront admises simultanément dans la zone de ravitaillement.

Le ramassage sera pris en charge par l'une des deux personnes présente dans la zone de ravitaillement.

Le LMRC ne mettra pas en place de postes de ramassage autour de la piste pour cette course.

## 8) Organisation et timing :

La piste sera ouverte la veille de la course pour des essais libres à partir de 14h00.

La piste sera ouverte de 8h00 à 12h00 le jour de la course pour des essais libres.

La piste sera fermée le jour de la course entre 12h00 et 14h00, un briefing sera organisé par le LMRC pendant cette coupure.

Le départ de la course sera donné à 14H00, **durée de la course 6 heures**.

Le départ sera de type "Le Mans".

## 9) Essais et numéros :

Les essais libres se dérouleront sous la responsabilité des équipages et des pilotes.

Il n'y aura pas d'essai qualificatif, les numéros seront attribués dans l'ordre de la validation des inscriptions.

## 10) Validation de la course :

A l'issue de la course, les voitures seront remises à la direction de course pour un contrôle technique (sans repasser par les stands).

Les résultats seront validés à l'issue de ce contrôle.

## 11) Assurances :

Le LMRC sera assuré pour cet évènement, néanmoins il appartient à chaque pilote et/ou mécanicien d'être titulaire d'une licence FFVRC **valide** et d'être assuré individuellement.

Il convient pour chacun de vérifier auprès de son organisme d'assurance si les risques encourus à l'occasion de ce type de manifestation sont couverts à titre personnel.

Dans le cas contraire, le LMRC déclinera toute responsabilité.

## 12) Comité de course et autorité :

Le comité d'organisation et le directeur de course forment le comité de course. Ce dernier a autorité pour prendre seul toutes les décisions en matière de sécurité, sportives, etc..., ainsi que les sanctions et leur application pendant toute la durée de l'évènement.

## 13) Sanctions et avertissement :

Le LMRC souhaite que cette course se déroule dans les règles, le respect et dans un esprit de convivialité et de bonne ambiance.

Néanmoins et dans un souci d'équité, comme dit au paragraphe 5, toutes les réparations devront se faire par le **changement de pièces individuelles**. Aucun sous-ensemble pré-monté ne pourra être utilisé.

Le LMRC sera vigilant sur ce point, les équipes qui ne respecteraient pas ce point de règlement, se verraient appliquer une pénalité de **30 tours**, autant de fois que cette règle ne serait pas respectée.

## 14) Menu du samedi soir :

- Crudité
- Paella maison
- Fromage
- Dessert

*Bonne course à toutes et à tous.*